



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU TRAVAIL

COMPRENDRE • SE PROTÉGER • AGIR — LE GUIDE CFDT

L'IA CHEZ BNP PARIBAS



ÉDITO

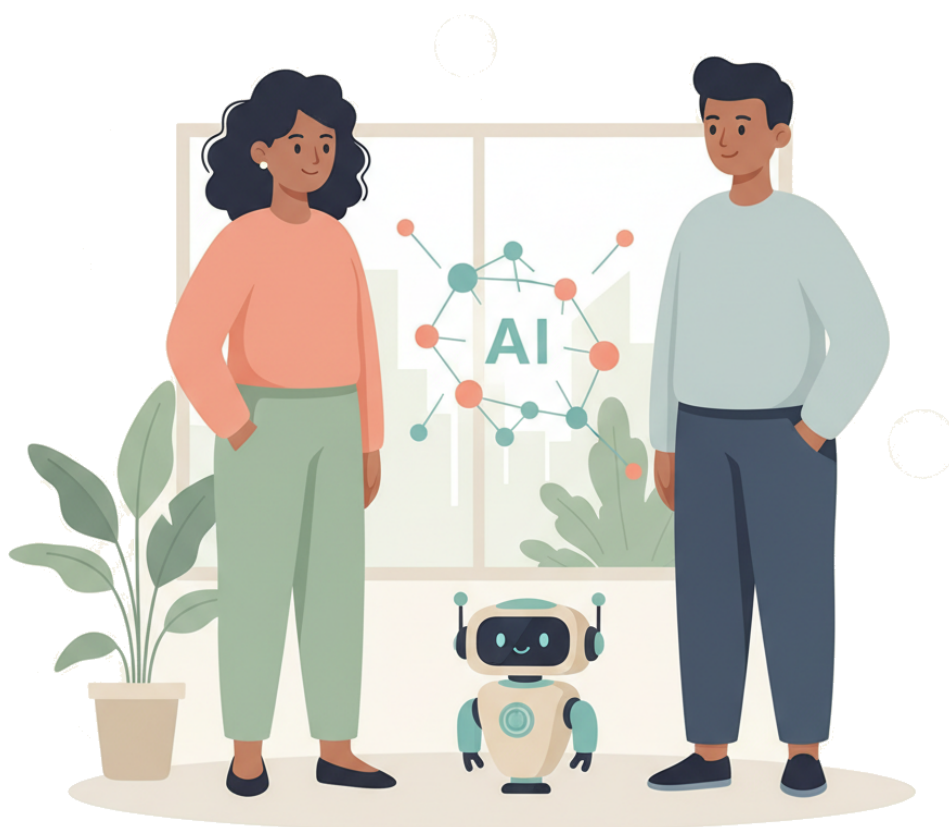
Pourquoi ce livret ?

L'IA débarque dans nos métiers sans qu'on nous demande notre avis. Outils de scoring, assistants, automatisation des tâches : ça bouge vite, et souvent dans l'opacité.

L'objectif de ce livret est simple : démystifier l'IA, sortir des fantasmes de la science-fiction, et vous donner les clés pour comprendre — et négocier — les transformations en cours. Car la technologie n'est jamais neutre : elle traduit des choix, et ces choix se discutent.

L'IA évoluant très vite, les informations de ce guide sont valables à sa date de publication. Comprendre, se protéger, agir : c'est tout l'objet des pages qui suivent.

La Délégation nationale CFDT
Banques & Assurances — BNP Paribas



Ce que vous allez trouver



01 L'IA, c'est quoi au juste ?

P.4



02 L'IA générative & les assistants

P.7



03 Vos droits face à une décision automatisée

P.10



04 IA & emploi : anticiper, pas subir

P.12



05 Vos données & votre vie privée

P.15



06 Que faire si ça dérape ?

P.18



07 Rejoindre la CFDT

P.20

L'IA n'attend pas. Vos droits non plus — ce livret vous dit lesquels, page après page.





CHAPITRE 01

01 L'IA, C'EST QUOI AU JUSTE ?



DES PROGRAMMES QUI APPRENNENT

Derrière le mot « intelligence artificielle » se cachent des programmes qui apprennent à partir de données pour produire des prédictions, des recommandations ou des décisions.

L'IA n'est pas née avec ChatGPT : dès 1950, Alan Turing demandait « les machines peuvent-elles penser ? ». Elle a explosé depuis 2010 grâce au « big data » et à la puissance de calcul. Mais attention : elle n'est pas vraiment « intelligente ». Elle exploite, à très grande échelle, du stockage et du calcul.



- ✓ **Apprentissage automatique** : la machine déduit des règles à partir d'exemples passés.
- ✓ **IA générative** : elle produit du texte, du code, des images, des résumés.
- ✓ **Décision automatisée** : un algorithme tranche, parfois sans intervention humaine.

“

Il ne faut pas confondre Intelligence et Intelligence Artificielle.

— d'après l'Académie Française



FAIBLE, GÉNÉRALE, SUPER-INTELLIGENTE ?

On distingue trois niveaux d'IA. Un seul existe vraiment aujourd'hui.

- ✓ **IA « faible » (ANI)** : elle résout une tâche précise — reconnaissance d'image, traduction, scoring. C'est 100 % de l'IA actuelle.
- ✓ **IA « générale » (AGI)** : aussi polyvalente qu'un humain. Encore au stade de la recherche : elle n'existe pas.
- ✓ **IA « super-intelligente » (ASI)** : dépasserait l'humain. Purement hypothétique.



À RETENIR

Toutes les IA déployées au travail sont des IA « faibles ». Le robot conscient de la science-fiction n'est pas le sujet : le vrai sujet, ce sont les outils déjà là, et leurs effets sur nous.

LE REGARD DE LA CFDT

Ni miracle, ni apocalypse. Méfions-nous des fantasmes : le débat utile porte sur des outils concrets, ici et maintenant — pas sur un futur fantasmé.



1956

naissance officielle du terme « intelligence artificielle »



2010

l'essor du deep learning et du big data



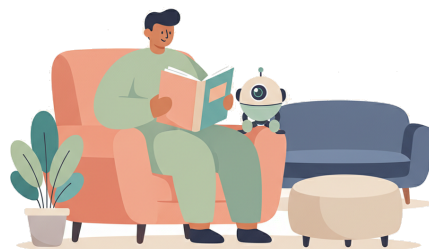
CHAPITRE 02

02 L'IA GÉNÉRATIVE & LES ASSISTANTS



CE QU'UN ASSISTANT SAIT — ET NE SAIT PAS — FAIRE

Les assistants type ChatGPT génèrent du texte, du code, des résumés, des traductions. Au travail, ils promettent de faire gagner du temps.



Vous donnez une consigne — le « prompt » — et l'IA génère une réponse en quelques secondes. Elle ne fait pas un simple copier-coller : entraînée sur d'immenses volumes de textes, elle prédit et assemble la suite la plus probable.

- ✓ Rédiger, résumer, traduire, reformuler un document.
- ✓ Générer des idées, un brouillon, du code simple.
- ✓ Chercher et analyser dans vos propres documents.



ATTENTION

Une IA générative peut se tromper avec aplomb (« hallucinations »), inventer des sources, et n'a aucun jugement. Vérifiez toujours, et ne lui confiez jamais de données confidentielles sur un outil non validé par l'entreprise.

LE REGARD DE LA CFDT

Le « gain de temps » annoncé ne doit pas se transformer en hausse de la charge ou en objectifs revus à la hausse. Le temps gagné vous appartient aussi.



L'IA AGENTIQUE : L'IA QUI AGIT

Nouvelle étape : l'IA « agentique ». Là où un assistant répond, un agent agit.

L'image est parlante : un livre de recettes vous informe ; un chef cuisinier fait les courses, cuisine et ajuste. L'IA agentique analyse une situation, décide, passe à l'action (envoyer un mail, réserver, coder) et apprend de ses résultats — sans intervention humaine constante. Elle arrive dans les outils dès 2026.



- ✓ Elle **analyse** le contexte d'une mission, pas seulement une règle figée.
- ✓ Elle **décide** et **agit** en utilisant des outils.
- ✓ Elle **apprend** de ses actions passées.



VIGILANCE

Plus l'IA agit seule, plus le contrôle humain et la responsabilité deviennent centraux. Qui valide ? Qui répond en cas d'erreur ?

LE REGARD DE LA CFDT

Une IA qui agit à notre place doit rester sous contrôle humain et sous le regard du CSE. L'autonomie de la machine n'efface jamais la responsabilité de l'employeur.



CHAPITRE 03

03 VOS DROITS FACE À UNE DÉCISION AUTOMATISÉE



UN HUMAIN DOIT POUVOIR TRANCHER

Quand un algorithme influence une décision qui vous concerne — évaluation, mobilité, promotion, refus — le RGPD et le code du travail vous protègent. Encore faut-il connaître vos droits.

- ✓ Être **informé·e** qu'un traitement automatisé intervient dans la décision.
- ✓ Obtenir une **explication** de la logique utilisée.
- ✓ Demander une **intervention humaine** et contester le résultat.



LA RÈGLE D'OR

Aucune décision produisant des effets juridiques ou importants sur vous ne peut être prise **uniquement** par une machine (article 22 du RGPD). Un humain doit pouvoir revoir et trancher.

LE REGARD DE LA CFDT

Qui décide de votre rythme : un manager ou un algorithme opaque ? Une IA propose, un humain dispose. Nous réclamons un référent IA et une information-consultation du CSE avant tout déploiement touchant l'évaluation ou la carrière.



CHAPITRE 04

04 IA & EMPLOI : ANTICIPER, PAS SUBIR



DES MÉTIERS QUI SE TRANSFORMENT

L'IA transforme les métiers. Certains se modifient en profondeur, d'autres sont en tension, quelques-uns sont menacés. La vraie question n'est pas « pour ou contre ».

La question, c'est : qui décide, à quel rythme, et avec quelles garanties pour les salarié-es ? L'IA peut soulager des tâches pénibles ; elle peut aussi en supprimer. Anticiper, c'est refuser de subir.



- ✓ **Cartographier** les métiers sensibles et en tension.
- ✓ **Anticiper par la formation**, pas par les suppressions.
- ✓ **Garantir le reclassement** avant toute suppression liée à l'automatisation.

👁️ LE REGARD DE LA CFDT

Cartographier les métiers, c'est la base d'un accord GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels). Nous le réclamons ; la direction le repousse encore.



À QUI PROFITENT LES GAINS ?

Si l'IA fait produire plus et plus vite, une question s'impose : à qui profitent ces gains de productivité ?

- ✓ Les gains doivent servir aux **salaires** et à la **réduction du temps de travail** — pas qu'aux marges.
- ✓ Se former à l'IA fait **partie du temps de travail** ; les objectifs doivent être décalés d'autant.
- ✓ Gare à l'**intensification** et à la **perte de sens** : la santé au travail n'est pas négociable.



VOTRE RÉFLEXE

Notez le temps passé à vous former et signalez toute charge ou tout objectif maintenu malgré la formation. C'est négociable — et c'est notre rôle.

“

L'IA ne crée pas le don d'ubiquité : plus de formation doit rimer avec un décalage des objectifs à atteindre.

— La Délégation nationale CFDT



Salaires

les gains de productivité doivent revenir aux salarié-es



Santé

ni intensification, ni perte de sens



CHAPITRE 05

05 VOS DONNÉES & VOTRE VIE PRIVÉE



LA DONNÉE : LA NOURRITURE DE L'IA

Pour fonctionner, l'IA a besoin de données — beaucoup. La donnée, c'est sa matière première : elle l'alimente en continu et conditionne la qualité de ses résultats.

Réseaux sociaux, transactions, capteurs, e-mails : ce « big data » nourrit les modèles. Parmi ces données, il y a parfois les tiennes. Leur usage doit rester **limité, déclaré et proportionné**.



- ✓ Un usage **déclaré** au registre des traitements.
- ✓ Une **finalité précise**, pas de collecte « au cas où ».
- ✓ Un **droit d'accès** et de rectification sur vos données.



VOTRE RÉFLEXE

Demandez à consulter le registre des traitements et l'analyse d'impact (AIPD) dès qu'un nouvel outil IA touche vos données.

LE REGARD DE LA CFDT

Depuis l'AI Act, l'entreprise doit garantir la conformité de ses IA. Encore faut-il qu'on nous en rende compte — preuves à l'appui.



SURVEILLANCE & MANAGEMENT ALGORITHMIQUE

L'IA rend la surveillance facile et silencieuse — et pose une question de pouvoir : qui décide de votre rythme, un manager ou un algorithme opaque ?

- ✓ **Pas de surveillance** permanente ni disproportionnée.
- ✓ Combien de temps les données sont-elles **conservées** ? Sont-elles **sécurisées** ?
- ✓ En cas d'erreur de l'algorithme, **qui est responsable** ?



LA LIGNE ROUGE

Toute nouvelle mesure de l'activité (e-mails, temps de connexion, « scores » de productivité) doit passer par le CSE, être déclarée et rester proportionnée. Et le droit à la déconnexion reste entier.

LE REGARD DE LA CFDT

Surveiller n'est pas manager. Nous refusons tout déploiement qui ferait de vous une donnée parmi d'autres.



CSE

toute mesure de l'activité doit y passer



Proportion

surveiller n'est jamais illimité



CHAPITRE 06

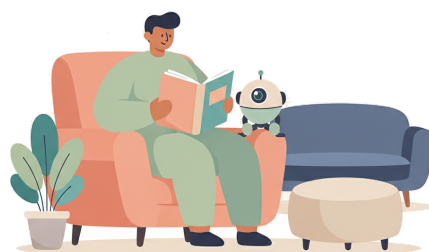
06 QUE FAIRE SI ÇA DÉRAPE ?



VOUS N'ÊTES PAS SEUL·E

Une décision automatisée injuste, un outil opaque, une donnée utilisée sans votre accord ? Vous avez des recours concrets.

- ✓ Demande une **explication écrite** et l'**intervention d'un humain**.
- ✓ Contactez vos **élu·es CFDT** et le délégué syndical.
- ✓ Saisis le **CSE**, le **DPO** (données), ou la **CNIL** si nécessaire.



LE BON RÉFLEXE

Garde une trace : capture d'écran, date, ce qui a été décidé et par quel outil. C'est ce qui permet de contester efficacement.

LE REGARD DE LA CFDT

Seul, c'est votre parole contre la machine. À plusieurs, on obtient des règles. C'est tout l'objet de ce livret — et de notre action.



CSE

votre relais en interne, via vos élu·es



CNIL

le recours externe sur vos données

PASSEZ À L'ACTION

Seul·e on subit. Ensemble on négocie.

Chaque garantie de ce livret a été arrachée collectivement. Plus nous sommes nombreux, plus nous pesons face à la direction — sur l'IA comme sur le reste.

- ✓ Un accompagnement individuel en cas de litige IA ou RH.
- ✓ Des élu·es formé·es au numérique et à l'AI Act.
- ✓ Une voix dans les instances où se décide l'avenir de votre métier.



Rejoignez la CFDT BNP Paribas

Adhésion en ligne en 3 minutes — cotisation déductible à 66%.



L'Intelligence Artificielle au travail

